

Diplôme d'Etat de ski - moniteur national de ski nordique et ses activités dérivées

RNCP38414 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	DE — Diplôme d'Etat
Code(s) NSF	335
Formacode(s)	15436, 15411
Code(s) ROME	G1204
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2028

Certificateur(s)

MINISTERE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES · SIRET : 13001658700011

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ECOLE NATIONALE DES SPORTS DE MONTAGNE	19740068200013	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'activité de l'éducateur sportif est soumise à l'application de l'article L 212-1 du code du sport qui prévoit la possession de certifications spécifiques parmi lesquelles figure le diplôme d'état.

Les titulaires du diplôme d'État de ski-moniteur national de ski nordique sont soumis tous les six ans à un stage de recyclage organisé par l'École nationale des sports de montagne, site de l'Ecole nationale de ski et d'alpinisme. Le recyclage doit intervenir avant le 31 décembre de la sixième année suivant l'obtention du diplôme ou du précédent recyclage.

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire d'un diplôme d'Etat de ski - moniteur national de ski nordique et ses activités dérivées est un éducateur sportif qui a vocation à intervenir dans les domaines de l'encadrement, l'accompagnement, l'animation, l'enseignement et l'entraînement en sécurité du ski nordique et de ses activités dérivées telles que définies par la section permanente du ski nordique de la commission de la formation et de l'emploi du Conseil supérieur des sports de montagne, en application de l'ensemble des classes de la progression du mémento de la méthode française de l'enseignement du ski nordique et de ses activités dérivées.

Il exerce en sécurité en environnement spécifique dans les territoires de montagne enneigées nationaux et européens, notamment au sein d'écoles de ski en tant que moniteur de ski nordique, coordonnateur d'équipe et/ou responsable de structure, en toute autonomie et indépendance.

Il peut également intervenir dans le secteur fédéral, au sein des clubs, des comités départementaux/régionaux ou des structures fédérales d'entraînement, en tant qu'entraîneur et/ou coordonnateur d'équipe et/ou responsable de structure.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Encadrer en ski nordique et ses activités dérivées en sécurité dont le biathlon..
- Conduire une démarche d'enseignement en ski nordique et ses activités dérivées en sécurité dans l'ensemble du milieu montagnard enneigé en moyenne montagne sur des reliefs vallonnés excluant tout accident de terrain et en altitude sur des pistes préparées pour cette pratique, balisées et damées situées sur des reliefs identiques.
- Conduire une démarche d'entraînement en ski nordique et ses activités dérivées en sécurité dans l'ensemble du milieu montagnard enneigé en moyenne montagne sur des reliefs vallonnés excluant tout accident de terrain et en altitude sur des pistes préparées pour cette pratique, balisées et damées situées sur des reliefs identiques
- Concevoir un projet en fonction des différents publics en ski nordique de fond et ses activités dérivées
- Coordonner la mise en œuvre d'un projet en ski nordique de fond et ses activités dérivées

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le moniteur de ski nordique exerce, la plupart du temps, son activité au titre de travailleur indépendant au sein d'une école de ski (enseignement à des particuliers ou à des groupes), un centre d'enseignement, ou comme salarié dans le cadre de structures privées relevant du secteur associatif ou marchand ou dans le cadre de la fonction publique territoriale ou d'Etat. Il peut être amené à travailler auprès de plusieurs employeurs.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Moniteur de ski nordique et ses activités dérivées.
Educateur territorial des APS (sur concours).

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'activité de l'éducateur sportif est soumise à l'application de l'article L 212-1 du code du sport qui prévoit la possession de certifications spécifiques parmi lesquelles figure le diplôme d'Etat de ski-moniteur national de ski nordique.

Les titulaires du diplôme d'État de ski-moniteur national de ski nordique sont soumis tous les six ans à un stage de recyclage organisé par l'École nationale des sports de montagne, site de l'Ecole nationale de ski et d'alpinisme. Le recyclage doit intervenir avant le 31 décembre de la sixième année suivant l'obtention du diplôme ou du précédent recyclage.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 752 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (21 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 247
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	61 %
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Test de capacité technique

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury du diplôme d'Etat de ski - moniteur national de ski nordique et ses activités dérivées est désigné et présidé par le directeur du Service national des métiers de l'encadrement du ski et de l'alpinisme ou son représentant, fonctionnaire de catégorie A appartenant à un corps relevant du ministère des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques.

Outre son Président, le jury est ainsi composé :

- d'un représentant de la Fédération française de ski, désigné par son président ;
- d'un représentant de l'organisation professionnelle nationale la plus représentative, désigné par son président ;
- du directeur général de l'Ecole nationale des sports de montagne ou son représentant ;
- du responsable du département ski nordique de l'Ecole nationale des sports de montagne, site du Centre national de ski nordique et de moyenne montagne ;
- d'un représentant du Service national des métiers de l'encadrement du ski et de l'alpinisme ;
- d'un technicien qualifié.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 979 €
Selon la branche	7 631 € – 9 090 €
Prise en charge	Branches concernées
7 979 €	Valeur par défaut · 211 branches
9 090 €	CPNEF Sport
7 631 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/10/2028
Date de dernière délivrance possible	31/10/2032

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP24665

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38414/>

Où se former

Formations référencées	2
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	288 € – 5 145 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	248
Parcours menés à terme	247
Taux d'achèvement	100 %
Période	03/2024 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	276
Montant total engagé	151 174 €
Coût moyen par dossier	548 €
Durée moyenne	47 h
Période	02/2024 – 09/2026
France compétences	79 %
Reste à charge titulaire	20 %
Compte d'engagement citoyen	1 %
État	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.